

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 22 décembre 2022 à 20h

L'an deux mille vingt-et-deux, le 22 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DAILLEDOUZE, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 16 décembre 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux : Mmes, Clémentine BONNIER Béatrice GIANIN, Maryse LESPES, Evelyne LEVEQUE, Delphine MASSON, Sophie MIKULANIEC, Hélène MOLINIER, MM. François DAILLEDOUZE, Florent OUSTRIN, Philippe VARANNE.

M. Jérôme CAUNES a donné pouvoir à M. François DAILLEDOUZE pour voter en son nom

M. Mathieu CHAPELET a donné pouvoir à Mme Maryse LESPES pour voter en son nom

M. Damien ZAVA a donné pouvoir à M. Florent OUSTRIN pour voter en son nom

M. Cédric DELPECH a donné pouvoir à Mme Hélène MOLINIER pour voter en son nom

Etait excusé : MM. Jérôme CAUNES, Mathieu CHAPELET, Cédric DELPECH, Damien ZAVA

Absent : M. Gilbert GAILLOUSTE

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme. Evelyne LEVEQUE, Mme Laurence DUNAUX, secrétaire, a été nommée secrétaire auxiliaire.

Le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2022 est signé par les membres du Conseil Municipal.

Désignation d'un membre titulaire et suppléant pour la Transition Numérique

Monsieur le Maire informe que l'Agglomération d'Agénais a proposé en date du 24 novembre 2022, la création d'une **commission ad'hoc** dénommée « **Transition Numérique** »

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un membre titulaire et un membre suppléant. Après délibération est nommé membre titulaire : M. François DAILLEDOUZE, membre suppléant : M Damien ZAVA.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Sécurisation de la route départementale RD119 et de la Place R Rogale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux de sécurisation de la RD 119 en zone urbaine cote Layrac et de la place Raoul Rogale.

L'estimation présentée fait apparaître un coût de travaux de 31 000 € (HT) soit 37 200 € TTC.

Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre cette opération d'investissement, à solliciter les subventions conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	H.T. (€)	T.T.C. (€)
Entrée Beaujardin II	17 000,00	20 400,00
Rue du Stade – Beaujardin I	5 000,00	6 000,00
Place Raoul Rogale	9 000,00	10 800,00
TOTAL	31 000,00	37 200,00

Recettes	base (€)		Valeur (€)
Etat DETR	31 000,00	16 %	5 300,00
CD47 programme Facil	31 000,00	50 %	15 500,00
CD47 Amendes de Police	10 000,00	40 %	4 000,00
Commune	31 000,00	20 %	6 200,00
		TOTAL	31 000,00

Monsieur le Maire est autorisé à inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération Monsieur le Maire, ou, à défaut, sa 1^{ère} adjointe, Mme Maryse LESPES, est autorisé à signer les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Diagnostic de l'état du calice et de sa patène

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un calice offert par le Prince de Conti en 1666. Ce calice est exposé au musée de Caudecoste depuis le 06 juillet 2019. M. Airiau, Conservateur des antiquités et objets d'art du Lot-et-Garonne, DRAC Nouvelle Aquitaine, avait remarqué quelques points rouges sur le calice et proposait un diagnostic et une analyse. Le Conseil Municipal avait décidé en date du 17 septembre 2019 de « ne pas donner suite pour l'instant ».

M. Airiau a demandé a rencontré M. le Maire le 17 décembre 2021. Il l'a informé que la DRAC financerait le projet à hauteur de 50 % et le Conseil Départemental, au titre des subventions « capital patrimonial » participerait à hauteur de 25 %.

Le diagnostic s'élève à 2 840 € (le prestataire n'est pas à ce jour assujetti à la TVA).

Notre demande a été refusée en 2022, manque de fonds de la DRAC, le devis ayant été réactualisé, nous réitérons cette demande pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal va réitérer sa demande pour l'année 2023, va inscrire au budget la dépense.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

Délestage électricité : Les habitants de Caudecoste seront prévenus par téléalerte et réseaux sociaux en cas de coupure. Les délestages sont prévus entre 8h-13h et 18h-20h pour des coupures de 2h.

Recensement de la population : 1159 caudecostois à ce jour. Toujours en progression.

Le Brescou et la Nauze : L'agglomération d'Agen et la Direction départementale du Territoire ont proposé des solutions pour éviter les écoulements (plantation arborées, relevés topographiques pour redessiner un lit) mais aucune subvention n'est prévue. D'autres solutions doivent être étudiées.

Le ruisseau allant de « Jaumet » à La Nauze a été déclassé en fossé, cela permettra de simplifier les opérations de maintenance.

Station épuration Beaujardin : Les travaux d'amélioration de la STEP sont presque terminées pour un montant de 138 834 €. Des améliorations notables aux abords sont d'ores et déjà visibles. Cependant des écoulements d'eau pluviales se font encore dans le tout à l'égout pouvant faire déborder la station en cas de fortes pluies.

Pylône Orange : La mairie n'a réceptionné aucun dossier d'implantation définitive, à l'heure actuelle.

L'implantation mais le plus favorable serait à proximité du Karting car en hauteur la couverture 4G/5G est meilleure ce qui permettra de conserver une hauteur d'antenne raisonnable à 24m.

Vœux de la Municipalité : le samedi 14 janvier M. Le Maire sollicite la présence du plus grand nombre d'élus à la cérémonie.

La séance est levée à 20h30.